

Nancy, le 11 février 2019

La Rectrice de la Région académique Grand Est
Rectrice de l'académie de Nancy-Metz
Chancelière des Universités

à

Monsieur P
Professeur

s/c de monsieur le principal
CLG La Craffe - NANCY

s/c de la DASEN de Meurthe-et-Moselle



LETTRE DE MISSION

Délégation Académique à
l'Éducation Artistique et à
l'Action Culturelle

Dossier suivi par
Sophie Renaudin

Téléphone
03 83 86 20 80

Courriel

ce_daac@ac-nancy-metz.fr

2 rue Philippe de Gueldres
CO n° 30013
54035 NANCY Cedex

Accueil du public
du lundi au vendredi de
8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30

« Les personnels enseignants en mission auprès des services éducatifs accompagnent les professeurs dans la réalisation de leurs projets pédagogiques et jouent un rôle essentiel dans le développement de l'éducation artistique et culturelle. En outre, ils contribuent, par l'apport d'une réflexion d'ordre pédagogique, à l'enrichissement du projet éducatif de l'institution culturelle auprès de laquelle ils exercent leur mission » (BO n°15 du 15 avril 2010).

P est nommé chargé de mission au sein du service éducatif des Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle pour l'année 2018-2019. A ce titre, il est chargé de

INFORMER la communauté éducative des activités et des ressources proposées par l'institution culturelle et promouvoir sa fréquentation par les enseignants et leurs élèves.

CONSEILLER les enseignants et les établissements pour l'accueil des élèves, la mise en œuvre de projets, le pilotage du Parcours d'éducation artistique et culturelle.

CONCEVOIR des ressources pédagogiques, en lien avec le service éducatif pour le site des archives départementales et de la DAAC, des outils d'accompagnement des projets « art et culture », des actions de formation.

VALORISER les productions des élèves et les expériences pédagogiques produites.

A ce titre, il bénéficie d'une attribution de 2 IMP.

Cette mission s'exerce sous l'autorité du responsable de la structure culturelle et de la Déléguée Académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, en lien avec les corps d'inspection. Au mois de juin, le professeur fait parvenir à la Délégation Académique à l'action culturelle un rapport d'activité détaillé sous couvert du chef d'établissement et de la structure culturelle.

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général d'académie

Florence ROBINE

François BOHK

Copie :

Les Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle
Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux Histoire-Géographie

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

- Les informations sont à transmettre à regis.bronner@ac-nancy-metz.fr avec copie à ce.daac@ac-nancy-metz.fr pour la liste de diffusion DAAC avec mention des disciplines et niveaux (primaire, collège, lycée) concernés le cas échéant.
- Les dossiers sont à transmettre à sophie.barcik@ac-nancy-metz.fr avec copie à ce.daac@ac-nancy-metz.fr pour valorisation sur le site de la DAAC avec rapport des droits à l'image.
- Des propositions de projets et actions de formation pourront être transmises à ce.daac@ac-nancy-metz.fr pour un accompagnement en lien avec les corps d'inspection, le service de formation continue et les services de la DRAC.

OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

- Site de la DAAC
<http://www.ac-nancy-metz.fr/daac-71445.kjsp?RH=RESPEPEDAGO>
- Lettre de la pédagogie
<https://pedagogie.ac-nancy-metz.fr/la-lettre-de-la-pedagogie-n7/>

ORGANISATION DE LA DELEGATION ACADEMIQUE A L'ACTION CULTURELLE (DAAC)

- **Déléguée Académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle,**
Sophie Renaudin
- **Chargés de mission de la DAAC,**
Joëlle MOYNE, permanence le lundi
Ghislaine LOSE, permanence le mardi
Valérie OGET, permanence le mercredi
Jean-Louis PIRLOT, permanence le jeudi
Sophie BARCIK, permanence le vendredi
- **Webmestres du site de la DAAC,**
Régis BRONNER et Sophie BARCIK
- **Secrétariat de la DAAC**
Nora LOUZE
03.83.86.21.37
ce.daac@ac-nancy-metz.fr
Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi
08h30 – 12h00/13h00 – 16h30
(fermé le mercredi)